

Changement de numéro de téléphone France télécom

Par Visiteur, le 22/09/2008 à 00:43

Au mois d'aout j'ai changé mon numéro de téléphone auprés de France Télécom.L'hotesse ne m'a pas dit qu'il fallait que je prévienne Neuf telecom de ce changement.Ce qui fait que france télécom a pris tous les appels à leur compte et la facture était plus du double qu'avec Neuf Télécom?Ont-ils le droit de faire cela sans me prévenir et de comptabiliser tous mes appels chez eux alors que je n'avais aucun contrat chez eux mais chez Neuf Télécom?N'est pas de la désinformation et un procédé malhonnete.Puis je avoir une compensation financière sur les 104Euros payés?